

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Direction
la Maison
des jeunes

Actualités .07

L'orgue souffle
sa 10^e bougie

Éclairage .11

Le pacte civil
de solidarité

Rencontre .14

Bernard Chalopin
résistant pour toujours



Passez des moments
magiques au marché
de Noël d'Amilly !
Samedi 14 et dimanche
15 décembre

Plus d'information dans le cahier central
et sur  [amilly.com](https://www.amilly.com)

SUSPENSION
TEMPORAIRE DE LA
PUBLICATION
DE L'ÉDITORIAL
DU MAIRE



Pour respecter l'article L 52-1 du code électoral, la commune d'Amilly a décidé de modifier le contenu du magazine municipal Espaces et de suspendre la publication de l'éditorial du maire jusqu'à la tenue des prochaines élections municipales, en mars 2020.

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com

SOMMAIRE

EN VUE

06-07

ACTUALITÉS

L'Espace familial
à votre écoute

L'orgue souffle
sa 10^e bougie

08-09

GRAND
FORMAT

Les jeunes ont
leur maison

11

ÉCLAIRAGE

Le pacte civil
de solidarité

EN LIEN

12-13

VOUS

La coopération
internationale bien
implantée au lycée
du Chesnoy



À LADAPT,
on soigne et
on accompagne

14

RENCONTRE

Bernard Chalopin
Résistant pour
toujours



15

LIBRE
EXPRESSION

Retrouvez "Vos rendez-vous"
en pages centrales de ce numéro



> **Invités.**

Près de 500 convives ont répondu à l'invitation de la commune au banquet d'automne, ouvert à toutes les Amilloises et tous les Amillois de plus de 65 ans, organisé le 13 octobre dernier.



> **Potiers en herbe.**

Shyam Lal Kumhar, artisan potier à Molela en Inde, a travaillé avec les habitants de l'Accueil de loisirs, durant les vacances de Noël. Il a réalisé des plaques d'argile des hauts-reliefs représentant des scènes de la vie locale. Shyam Lal a, par ailleurs, réalisé des œuvres sur les murs de l'Accueil de loisirs.



> **Équipement.**

Occupé par les élèves des écoles et les sections sportives d'Amilly, le nouveau gymnase de la rue Albert-Frappin est en service depuis la rentrée.

Vu
Vi



> **Anniversaire.**

Le sport amillois était en fête pour la journée spéciale "70 ans des J3 Sports Amilly" organisée dans le parc de la piscine municipale.



Inde, a partagé son savoir avec les enfants de Toussaint. Il leur a appris à réaliser sur des pains leur quotidien. Invité par la ville d'Amilly en 2018, il a créé une série de sculptures destinée à orner



> Lancement.

L'ensemble Le Caravansérail a inauguré la Saison musicale avec des cantates et des sonates pour violon de Domenico Scarlatti (1685-1757).

es de ma lle



> Restauration.

L'église de Saint-Firmin continue sa mue. Rénovation de la charpente, de la toiture, remplacement de pierres en façade : son enveloppe extérieure se transforme au fil des semaines. Les travaux intérieurs débutent et se traduiront notamment par la création d'une voûte en bois et par l'isolation de l'édifice à l'aide de laine de chanvre.

Conseil municipal

Les élus se réuniront les mercredis 6 novembre et 11 décembre, à 20h, Maison Saint-Loup.

Sécheresse 2019 : faites-vous connaître

Plus de 120 Amillois ont déclaré en mairie l'apparition de fissures sur leur habitation suite à la sécheresse de 2018. L'arrêté ministériel du 21 mai 2019 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2018 leur a permis d'entamer des démarches auprès de leur assurance pour obtenir une indemnisation.

La sécheresse de 2019 a entraîné des désordres sur les habitations (fissures, lézardes...). Aussi, afin de constituer un nouveau dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les propriétaires concernés sont invités à se faire connaître auprès de la mairie en écrivant un courrier adressé au maire d'Amilly, Gérard Dupaty.

> Adresse postale 3, rue de la Mairie
BP 909 45209 - Amilly Cedex



École d'art : il reste des places !

L'École municipale d'art propose des cours aux enfants et aux adultes et compte actuellement 95 inscrits. Il reste des places pour la séance du mercredi de 17h30 à 19h30 réservée aux 13-14 ans. Lancez-vous !

> Contact : École d'art 02 38 85 28 50
contactecoleart@amilly45.fr



CONSEIL

L'Espace familial à votre écoute

Qu'est-ce que l'Espace familial d'Amilly ? On vous dit tout sur ce lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation ouvert à tous les Amillois et gratuit.

Écoute. Des doutes, des questions, des difficultés dans votre vie familiale ou de couple ? Lorie Chardonnet, conseillère conjugale et familiale(*), vous reçoit en entretien individuel, de couple ou familial. Auprès de la Conseillère, toutes les questions, tous les sujets peuvent être abordés et réfléchis ensemble.

Elle propose également aux parents de participer en soirée à des groupes de parole thématiques. Le prochain aura lieu vendredi 15 novembre à 19h à l'Espace familial situé au 304, rue de la Libération et portera sur "Le tout-petit et les écrans".

Accompagnement. La conseillère familiale vous accompagne dans votre réflexion. Son regard extérieur vous aide à prendre du recul.

Échange. Les groupes de parole permettent de partager son expérience et de s'inspirer d'autres pratiques.

Liberté et bienveillance. Aucun engagement n'est demandé et vous êtes libres de venir une fois ou de convenir de rendez-vous réguliers, en fonction de vos besoins et de vos souhaits. Le respect mutuel est placé au cœur des rencontres, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Anonyme et confidentiel. Les entretiens et groupes de parole

sont anonymes et la professionnelle qui vous accompagne garantit leur confidentialité.

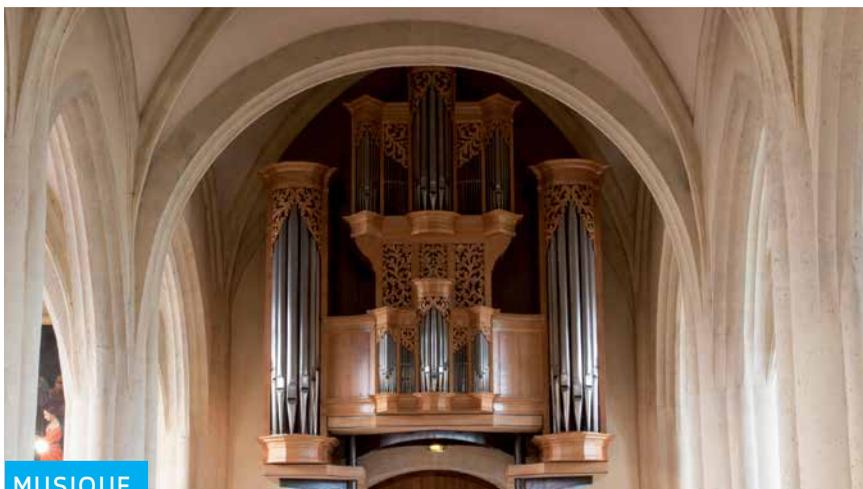
Orientation. Lieu d'écoute et d'accompagnement, l'Espace familial est aussi un lieu d'orientation. La conseillère familiale vous éclaire sur les professionnels du territoire vers lesquels vous pouvez vous tourner. Cela peut être un service public spécifique, une association socio-culturelle, un club sportif ou encore un professionnel de santé.

* Qualification au conseil conjugal et familial obtenue auprès de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs.

Ouvert à tous

L'Espace familial est ouvert à tous les Amillois, quel que soit leur âge : enfants, adolescents, parents, futurs parents, grands-parents, couples. Il s'adresse également aux familles ne résidant pas sur le territoire communal dont les enfants sont inscrits dans un établissement scolaire du primaire ou du secondaire à Amilly (groupes scolaires de Viroy, du Clos-Vinot, de Saint-Firmin et école des Goths, collège Schuman, EREA Simone-Veil, lycée du Chesnoy).

> Entretiens privés sur rendez-vous et groupes de parole
au 02 38 28 76 09 - 02 38 28 76 78
ou lorie.chardonnet@amilly45.fr



MUSIQUE

L'orgue souffle sa 10^e bougie

Le 10^e anniversaire de l'orgue de l'église Saint-Martin est célébré du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre.

Il y a dix ans, l'orgue Cattiaux - du nom de son concepteur - intégrait l'église Saint-Martin. Cet instrument unique trône depuis au-dessus de la nef et s'anime au rythme des concerts de la Saison musicale.

Conçu sur le modèle des orgues réalisés en Allemagne du nord au XVII^e siècle, il est idéal pour les œuvres d'esthétique germanique, et notamment de Johann Sebastian Bach. Chaque semaine, Joseph Rassam lui donne vie lors des "Vendredis de l'orgue" en jouant des trois claviers de 147 notes et du pédalier à 26 notes. S'asseoir quelques minutes pour écouter et simplement apprécier la musique : c'est le but de ces concerts gratuits et ouverts à tous.

Le vendredi 29 novembre, Joseph Rassam se produira après la conférence donnée par Gilles Cantagrel à l'auditorium de la médiathèque dès 18h. Ce musicologue, écrivain, homme

de radio et de télévision et organiste lui-même, est reconnu pour son expertise sur Bach.

Samedi 30 novembre à 16h, rendez-vous avec les élèves organistes de l'École municipale de musique pour une audition. Enfin, dimanche 1^{er} décembre à 18h, trois organistes se partageront l'orgue pour jouer successivement à 2, 4 et 6 mains ! Pour ce "Concert d'orgue partagé", expérience rare dans le monde musical et inédite à Amilly, Frédéric Désenclos, organiste titulaire de la Chapelle royale du Château de Versailles, Benjamin-Joseph Steens, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Reims et Joseph Rassam proposent un programme de musiques composées pour l'orgue et de transcriptions (pièces écrites pour d'autres instruments) adaptées pour l'occasion.

> "Concert d'orgue partagé" :
Tarif plein 10 € ; tarif junior 5 €.

Concours d'illuminations : inscriptions ouvertes !

Vous avez envie de participer au concours des illuminations et décorations de Noël organisé chaque année par la ville d'Amilly ? Inscrivez-vous avant le 30 novembre en vous rendant à l'accueil de la mairie muni d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

> Contact : Accueil 02 38 28 76 00

Aqua ciné : une première dans la région !



Regardez un film les pieds dans l'eau... Vous en rêviez ? L'équipe de la piscine municipale d'Amilly va le faire, vendredi 15 novembre ! Et ce n'est

pas un mais deux films qui seront diffusés sur un écran géant installé par le cinéma Vox de Château-Renard ! À 17h30, première projection du long-métrage d'animation "Gang de requins" suivi de la comédie populaire "Le Grand bain" à 20h. Tarifs des tickets d'entrée : enfant 1,35 € ; adulte 2,45 €.

> Contact : Piscine d'Amilly
02 38 85 47 46 / piscine@amilly45.fr

Journée UNICEF, dimanche 24 novembre. Profitez des spectacles, jeux et ateliers de création imaginés par les services Éducation / Enfance, Petite Enfance et Jeunesse de la ville sur le thème "Chic planète". Le SMIRTOM proposera une sensibilisation au tri et l'antenne Loiret de l'UNICEF une exposition sur l'eau. Le produit de la vente d'objets conçus par les écoliers amillois et des friandises préparées par les parents d'élèves sera reversé à l'UNICEF. Rendez-vous à l'Espace Jean-Vilar de 14 h à 18 h.

LE CHIFFRE

1400

C'est le nombre de tuyaux que compte l'orgue de l'église Saint-Martin. Leur taille peut atteindre 2,6 mètres et leur diamètre, représenter seulement quelques millimètres.



LIEU DE VIE

Les jeunes ont leur maison

La Maison des jeunes d'Amilly est un espace de vie à part, imaginé et construit pour favoriser leur épanouissement personnel et social. Présentation.

Le quotidien d'un adolescent est souvent partagé entre l'apprentissage scolaire, la vie familiale et, éventuellement, la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

À la Maison des jeunes d'Amilly (MJA), il baigne dans un autre univers, il trouve d'autres repères et noue des liens sociaux différents, entouré d'une équipe de professionnels. La MJA représente un plus. Les adolescents sont entre l'enfance et l'âge adulte, d'où la difficulté parfois de se projeter dans le temps. De plus, les hormones influent sur leurs comportements, atteste Richard Leroy, responsable du service Jeunesse de la ville d'Amilly.

Accueil libre et activités à la carte

La structure accueille les ados et jeunes adultes de 12 à 20 ans. Durant le temps scolaire, la MJA ouvre ses portes les mercredis et les samedis après-midi. Les jeunes sont libres d'arriver et repartir à leur guise, de participer aux activités ou de profiter des équipements sur place. Lors des vacances scolaires, le mode d'accueil se centre sur des activités pluridisciplinaires à la carte : animations sportives, sorties culturelles, soirées animées, loisirs créatifs, séjours...

L'objectif étant de permettre à tous les jeunes d'y accéder, la participation financière demandée aux familles est minime.

Les activités à la carte caractérisent la Maison des jeunes d'Amilly. Ce système a des vertus pédagogiques : il permet au jeune de faire des choix et le guide vers l'autonomie. Par ailleurs, il développe l'ouverture d'esprit car une activité ludique est souvent associée à une visite culturelle ou citoyenne à laquelle le jeune ne se serait peut-être pas inscrit spontanément, poursuit Richard Leroy.

Le lien avec les parents est essentiel. Ils sont informés du règlement intérieur c'est-à-dire des droits et devoirs que l'inscription à la MJA suppose, explique-t-il. L'équipe d'animation entretient le contact. Chaque séjour est, par exemple, précédé d'une réunion de présentation destinée aux familles. Nous tenons à connaître les parents et à ce qu'ils sachent où leurs enfants passent du temps, et avec qui.

Toutes ces dispositions correspondent aux orientations et aux objectifs fixés dans un document nommé "Projet éducatif territorial", sur lequel se prononcent chaque année les élus du conseil municipal.



Le chiffre

170

Actuellement il y a 170 adhérents à la MJA. Les adhésions 2019 restent ouvertes jusqu'à la fin de l'année avec application d'un tarif réduit.

Des ados investis

Avant la MJA était l'OJA, l'Office de la jeunesse amilloise, que plusieurs générations d'Amillois ont fréquenté dans leur jeunesse. Dès sa création au début des années 90, cette association offrait bien plus que du divertissement aux jeunes, en leur ouvrant la possibilité de s'investir dans la vie sociale et d'activer leur sens de la citoyenneté.

Cette philosophie perdure aujourd'hui et, à l'heure du smartphone et des réseaux sociaux, les ados s'impliquent dans la vie réelle, cultivent le devoir de mémoire en participant à toutes les cérémonies commémoratives. Ils n'hésitent pas non plus à aider à l'organisation des festivités, Fête de l'Europe en tête, ou à prêter main forte



aux associations locales comme les Restos du cœur.

Pour les encourager dans leurs engagements, la municipalité les a invités cette année pour la première fois à la soirée des bénévoles associatifs organisée en septembre dernier et au repas de gala à la Fête de l'Europe. Une première qui en appelle d'autres.

FUTURS CITOYENS

L'équipe de la MJA prépare les adolescents à la vie adulte, à travers trois principaux axes d'approche.

Autonomie. Les actions "2 h pour savoir" guident les jeunes vers l'autonomie. Ils apprennent à préparer un repas, gérer un budget, entreprendre des démarches administratives ou rédiger un CV...

Prévention. Le volet prévention fait partie intégrante des actions de la MJA. Elle existe également de manière transversale à travers la relation animateurs / jeunes.

La formation "Prévention et secours civique" de niveau 1 est dispensée une

fois par an. Les volontaires apprennent à cette occasion les gestes de premiers secours.

Orientation. Les locaux de la MJA abritent un espace d'information et d'orientation. Cette proximité facilite l'accès à de la documentation sur différents sujets, à l'organisation de visites d'entreprises à l'attention des adhérents de la MJA, ce qui constitue bien souvent pour eux une première approche de la vie active.



L'INTERVIEW

**JOHNY
RIDEL**

Animateur
à la Maison des
jeunes d'Amilly



Quel est le rôle d'un animateur auprès des jeunes ?

Pour l'ado, l'animateur n'est pas un parent, il n'est pas un professeur non plus. Il n'est pas un ami mais peut être, parfois, un confident.

Comment vous y prenez-vous ?

Grâce à notre formation professionnelle, validée par un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, nous avons appris à adopter une posture particulière en instaurant une relation de confiance, tout en gardant une réserve et une image de sérieux. Nous exposons clairement les règles de vie collective et posons des limites, mais nous restons toujours ouverts et à l'écoute.

Avant d'y exercer le métier d'animateur, vous avez été adhérent à la MJA...

Oui, j'avais 12 ans lorsque j'ai adhéré à la MJA. Je venais d'une autre ville et cela m'a permis de m'intégrer et de me faire des amis. Plus tard, j'ai aidé les animateurs sur certaines activités comme d'autres ados le font aujourd'hui. J'ai fini par en faire mon métier car j'avais envie de transmettre les valeurs apprises à la MJA.

> Contact : Maison des jeunes /
service jeunesse 02 38 28 76 63
jeunesse@amilly45.fr

RENDEZ-VOUS

Cahier détachable

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements



#EXPOSITIONS

LUDOVIC CHEMARIN©, ALAIN BIET ET ÉRIC BAUDART

Jusqu'en janvier 2020 - Centre d'art contemporain Les Tanneries

Pour le premier cycle de programmation de la 4^e saison du Centre d'art contemporain Les Tanneries, intitulée "Figure[s]", découvrez les expositions de Ludovic Chemarin©, Alain Biet et Éric Baudart. Chacune à leur manière, elles interrogent la figure de l'artiste et de l'œuvre.

La première présente une installation constituée d'œuvres de diverses natures réalisées par de nombreux contributeurs, autour de l'entité artistique Ludovic Chemarin© créée en 2011. La seconde se compose d'aquarelles reproduisant des objets du quotidien dessinés très précisément et à l'échelle 1 par Alain Biet, qui questionne notre représentation du réel

ainsi que nos imaginaires communs et nos visions intimes. La troisième, celle d'Éric Baudart, propose une recomposition poétique des frontières entre réalité et fiction, entre réalisme et abstraction au travers d'œuvres créées avec des objets trouvés, à l'image de ce pot de lessive vide posé sur une ancienne vitrine réfrigérée...

À découvrir du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h au Centre d'art contemporain Les Tanneries (234, rue des Ponts).
Entrée libre et gratuite.

NOVEMBRE

Mercredi 6 novembre

DON DU SANG

15h à 19h / Espace Jean-Vilar

Sam. 9 / Dim. 10 / Lundi 11 novembre

SALON D'AUTOMNE - PEINTURES & CRÉATIVITÉS DU LOIRET ET PHOTO CLUB D'AMILLY

Invités d'honneur : Christiane Verheecke et Julien Laurent - Entrée gratuite

10h à 12h - 14h à 18h / Espace Jean-Vilar

Lundi 11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE ARMISTICE DE 1918

11h / Devant la mairie

Vendredi 15 novembre

GROUPE DE PAROLE - LE TOUT-PETIT ET LES ÉCRANS

Sur inscription à l'Espace Familial
lorie.chardonnet@amilly45.fr

19h / Maison de la Petite Enfance

AQUA CINÉ - PROJECTIONS

Renseignements 02 38 85 47 56

17h30 Gang de requins / Piscine

20h Le grand bain / Piscine

Samedi 16 novembre

LES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES

À partir de 15 ans

10h30 / Médiathèque

DIX ANS DE L'ORGUE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Conférence de Gilles Cantagrel

Vendredi 29 novembre

18h / Médiathèque

À l'issue de la conférence, concert d'orgue donné par Joseph Rassam
Église Saint-Martin

Audition des élèves organistes

Samedi 30 novembre

16h / Église Saint-Martin

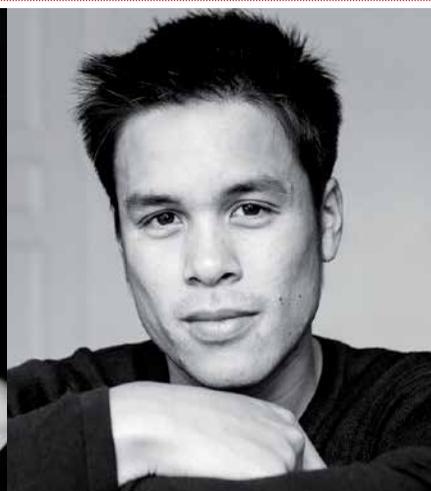
Concert d'orgue partagé
Frédéric Désenclos, Benjamin-Joseph Steens et Joseph Rassam

Dimanche 1^{er} décembre

18h / Église Saint-Martin



#CONCERT



LUCILE RICHARDOT ET JEAN-LUC HO

Dimanche 17 novembre - 18h00 à l'église Saint-Martin

Belles ou laides, jeunes ou âgées, cruelles ou charitables : les magiciennes, sorcières, enchanteresses ont toujours fasciné. Leurs légendes ont inspiré des générations d'artistes, hier des poètes, aujourd'hui des réalisateurs de cinéma. De nombreux compositeurs baroques se sont laissé envoûter par ces figures emblématiques, pour créer des pièces aux couleurs musicales expressives teintées d'extase et d'ivresse des sentiments.

La chanteuse mezzo-soprano Lucile Richardot et le claveciniste Jean-Luc Ho ont élaboré un programme nourri des œuvres consacrées à Médée, Armide et Circé. Une héroïne après

l'autre, ils dévoilent des extraits d'opéras composés par Haendel, Charpentier, Couperin, Lully ou encore Purcell et révèlent la puissance évocatrice et émotionnelle dans leurs histoires passionnelles, passionnées et passionnantes.

Ce projet artistique original est soutenu par la Société de gestion collective des droits de propriété intellectuelle des artistes-interprètes (SPEDIDAM).

Tarifs : plein, 18 € ; junior 5 € ; réduit et groupe, 13 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

Dimanche 17 novembre

VIDE TA CHAMBRE ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE C'VINOT LAND

Renseignements 06 81 21 05 03

8h à 18h / École élémentaire du Clos-Vinot

Dimanche 24 novembre

JOURNÉE UNICEF "CHIC PLANÈTE"

Renseignements 02 38 28 76 65

14h à 18h / Espace Jean-Vilar

Mercredi 27 novembre

CARTE BLANCHE AUX GRANDS ÉLÈVES - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Entrée libre et gratuite

Renseignements 02 38 85 03 34

18h30 / Salle Jordi Savall

DÉCEMBRE

Lundi 2 décembre

MARCHÉ DE NOËL AUX ALTHAEA

Renseignements 02 38 95 45 45

11h à 16h30 / Ehpad Les Althaea

57 rue Lino-Ventura

Mercredi 4 et jeudi 5 décembre

BOURSE AUX JOUETS, LIVRES, SKI, MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

Dépôt des articles : lundi 2 de 14h à 18h et mardi 3 de 9h à 12h. Vente : mercredi 4 de 9h à 18h et jeudi 5 de 9h à 12h.

Renseignements 02 38 98 51 03

Salle des Terres-Blanches

Jeudi 5 décembre

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DES GUERRES D'ALGÉRIE ET COMBATS
DU MAROC ET DE LA TUNISIE**

9h45 / Devant la mairie
10h15 / devant la stèle des CATM

Samedi 7 / Dimanche 8 décembre

SALON DU VIN - LIONS CLUB

9h à 19h / Espace Jean-Vilar

Samedi 7 décembre

**APRÈS-MIDI FITNESS
AVEC VITAGYM**

Recette reversée au Téléthon
Contact : associationvitagym@gmail.com
14h30 à 17h30 / Salle de Viroy

CINÉ MÔMES

Cycle "Entre ami(e)s" (courts-métrages).
À partir de 3 ans
17h / Médiathèque

Vendredi 13 décembre

LES VENDREDIS CINÉ

Cycle " Science fiction".
À partir de 15 ans
20h / Médiathèque

Samedi 14 décembre

**LES PETITS-DÉJEUNERS
LITTÉRAIRES**

À partir de 15 ans
10h30 / Médiathèque

**"À LA RECHERCHE DU SOLEIL -
CONTES D'HIVER" PAR B. CHÈZE**

Trois contes avec musique et chants.
À partir de 6 ans
16h / Médiathèque

Mardi 17 décembre

**SOIRÉE MUSICALE - ÉCOLE
MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Entrée libre et gratuite
Renseignements 02 38 85 03 34
20h / Espace Jean-Vilar

Samedi 21 décembre

**MARCHÉ DE PRODUITS FERMIERES
PAR DÉLICE DE NOS FERMES**

9h à 18h30 / Espace Jean-Vilar

Mardi 31 décembre

RÉVEILLON DU NOUVEL AN

Renseignements 02 38 85 81 96
20h / Espace Jean-Vilar

**VOS APRÈS-MIDI
À LA LUDOTHÈQUE**

Partir à l'aventure

Le monde s'ouvre à vous, choisissez de partir à la conquête de nouveaux territoires, affrontez des dragons, parcourez les mers à travers la sélection de jeux (jeux de parcours et réflexion : Karuba, Le Trésor des lutins, Les Aventuriers du rail, Piratissimo, Oh my gold...)

Samedi 30 novembre
14h à 18h / Ludothèque

Attention ça glisse

L'hiver arrive, osez affronter le froid et soyez le plus habile (jeux d'adresse : Suspend, Relax, Perplexus, Kippix, Acrobat'...)

Mercredi 18 décembre
14h à 18h / Ludothèque

Familial - Sans inscription - Gratuit pour les adhérents, 2.50€ pour les non adhérents (s'il s'agit d'une première venue à la ludothèque cette séance est considérée de découverte, elle est gratuite).

Renseignements 02 38 28 76 75



ALYSCE

Des allures de gamine, des convictions immatures, une guitare et des chansons sensuelles et sans ambages. Avec Alysce, sa voix, ses textes, doucement, on veut vivre une aventure intense.

Elle a remporté le Trophée France Bleu/ La Truffe de Périgueux 2017 : Prix du Jury, Prix SACEM et Prix du Public, ainsi que Prix du Grand Zebrock 2019.

Tout public
Vendredi 6 décembre
20h / Médiathèque

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE : CYCLE "FILMER LE SPORT"

L'image d'un sport est-elle conforme à la réalité ? Connaît-on le sportif à travers sa légende ? Filmer le sport, est-ce filmer le sportif ? Si filmer est un art, filmer le sport le rend-il artistique ? Dans le cadre de la manifestation nationale du Mois du film documentaire, voici quelques-unes des questions que ce cycle de trois films se propose d'aborder. À noter : la première projection se fera en présence de membres de l'association Amilly Rallye l'Europe.

"Free to run", de Pierre Morath - Tout public

Mardi 5 novembre - 20h / Médiathèque

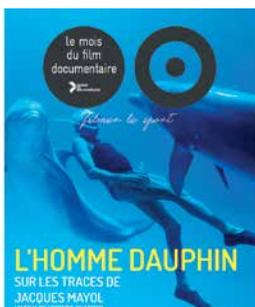
"L'homme dauphin", sur les traces de Jacques Mayol, de Lefteris Charitos

Tout public

Mardi 19 novembre - 20h / Médiathèque

"L'Empire de la perfection", de Julien Faraut - Tout public

Mardi 26 novembre - 20h / Médiathèque



#CONCERT

LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis hors
vacances scolaires à 18h
à l'église Saint-Martin

#CONTACTS

SERVICE CULTURE / JUMELAGES

Tél. 02 38 28 76 68

Mail. culture@amilly45.fr /
jumelage@amilly45.fr

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contact-tanneries@amilly45.fr
Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34

Mail. ecolemusique@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55

Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

ESPACE JEAN VILAR

Tél. 02 38 85 81 96

Mail. ejv@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75

Mail. ludotheque@amilly45.fr

COUPS DE CŒUR

Romans, films, albums, bandes dessinées : découvrez les coups de cœur culturels de l'équipe de la médiathèque d'Amilly sur le site agorame.fr

PLACES À NOËL

Samedi 14 décembre - 17h à 21h

Dimanche 15 décembre - 9h à 18h

Le Marché de Noël d'Amilly promet de gâter toute la famille ! Entre la place de l'Église et la place de Nordwalde, les visiteurs trouveront leur bonheur parmi les produits d'artisanat et du terroir proposés par les commerçants. Le week-end sera rythmé par les déambulations de rue du Théâtre Iguane et les visites du Père Noël - la hotte pleine de friandises - samedi à 19h30, dimanche à 11h et 16h30.

La Maison Saint-Loup sera le théâtre d'animations : les conteuses de Chimère et Mélusine réciteront de merveilleuses histoires tandis que

les passionnés de l'association Maquette-Club de Nemours exposeront leurs plus belles pièces, tout comme le dessinateur-caricaturiste Jean-Michel Gruet. Noël rimant avec magie, les enfants s'émerveilleront devant le duo illusionniste/clown formé par Yvon Brys et le Clown Petro.

À ne pas manquer le samedi à 18h, la randonnée/soupe à l'oignon organisée par l'association Objectif Japon 2021 au départ de la place de Nordwalde.

Tous les horaires et détails des animations sur  amilly.com



#MUSIQUE

CONCERT DE NOËL - ENSEMBLE CLÉMENT JANEQUIN

Dimanche 15 décembre - 20h30 à l'église Saint-Martin

À l'époque de la Renaissance, Noël était une fête où le sacré, par le recueillement dans la prière et le profane, par l'exaltation naïve, étaient intimement liés. C'est cette dualité que l'Ensemble Clément Janequin exprime dans le programme "Hodie Christus natus est", du nom du motet composé au XVI^e siècle par Giovanni Pierluigi da Palestrina, considéré comme un maître de la polyphonie religieuse.

Accompagnés de Yoann Moulin à l'orgue positif, le directeur de l'ensemble,

Dominique Visse, et sept autres chanteurs mêlent un répertoire musical populaire aux textes parodiques et motets liturgiques traditionnels. Ils donnent à entendre ce qui réunit et ce qui différencie les styles musicaux français et italien à la Renaissance.

Tarifs : plein, 18 € ; junior 5€ ; réduit et groupe, 13 €. Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique. Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)

1.

Noces de porcelaine pour le Pacs

Instauré en 1999, le Pacs (Pacte civil de solidarité) fête ses vingt ans d'existence. Il constitue l'une des deux formes d'union civile proposées en France aux couples souhaitant organiser leur vie commune, l'autre forme étant le mariage. En 1999, 6 000 couples ont conclu un Pacs ; ils étaient 194 000 en 2017. La même année, 234 000 mariages étaient célébrés dans l'Hexagone.

2.

Ils se pacsèrent à la mairie...

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du Pacs se fait en mairie, dans la commune de résidence du couple. La démarche est gratuite. À Amilly, 59 Pacs ont été conclus depuis l'entrée en vigueur de cette mesure.

Si nécessaire, les partenaires font appel à un notaire qui les informe des droits et obligations liés à la signature du Pacs et peut les aider à rédiger leur convention. Cette prestation est payante.

La dissolution du contrat, qu'elle soit unilatérale ou conjointe, est à signaler en mairie.

3.

Les formalités

Le jour du rendez-vous fixé avec l'accueil de la mairie, les partenaires apportent un dossier comportant le formulaire (Cerfa 15725-01) de "Déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs" rempli, ainsi que la convention de Pacs (Cerfa 15726-01 ou convention rédigée par les partenaires) en deux exemplaires originaux, une copie recto-verso des pièces d'identité et les extraits d'acte de naissance des futurs partenaires datant de moins de trois mois. Si l'un des deux est divorcé, il faut une copie du livret de famille, s'il est veuf, une copie de l'acte de décès.

4.

Pacs / mariage : les points communs

Les époux (mariage) et les partenaires (Pacs) s'engagent à une vie commune et s'apportent une aide matérielle mutuelle et une assistance réciproque en cas de difficulté.

Ils sont solidaires l'un envers l'autre des dettes contractées pour les besoins de la vie courante, sauf dépenses manifestement excessives. Sur le plan fiscal, ils réalisent une déclaration de revenus commune.

Bien que moins connus, d'autres points communs existent. Par exemple, les époux et partenaires peuvent obtenir le statut de conjoint collaborateur, bénéficier de la couverture sociale du conjoint, et du capital décès dû au titre du régime général de la Sécurité sociale.

Le pacte civil de solidarité

5.

Pacs / mariage : les différences

Si l'époux ou l'épouse peut porter le nom de son conjoint à titre d'usage, le Pacs n'a quant à lui aucun effet sur le nom.

Avec le Pacs, la filiation paternelle ne va pas de soi : le partenaire doit reconnaître son enfant pour l'établir. Par ailleurs, un couple pacsé ne peut adopter conjointement un enfant, contrairement à un couple marié.

Sauf conclusion d'un contrat spécifique, les biens acquis avant le mariage par l'un des époux restent sa propriété et les biens acquis pendant le mariage sont communs. Dans le cas du Pacs, les partenaires conservent la propriété des biens acquis avant et pendant le Pacs, sauf s'ils décident d'opter pour l'indivision, ce qui est stipulé dans leur convention de Pacs.

Mettre fin à un Pacs est plus simple que mettre fin à un mariage. Si la dissolution est unilatérale, le partenaire signifie sa décision par écrit au partenaire puis remet en mairie une copie de ce courrier. Si la dissolution est conjointe, il suffit aux partenaires de remplir une déclaration conjointe de dissolution (Cerfa 15429-01) et de la transmettre à la mairie.

Noces d'or pour les Drezen

Unis à Rueil-Malmaison le 21 juin 1969, Nicole et Jean-Paul Drezen ont célébré leurs 50 ans de mariage à la mairie le 14 septembre avec Baudouin Abraham, adjoint à la Culture et aux Jumelages. Ils ont exercé les métiers d'artisan-chauffagiste et employée à l'Association d'aide aux personnes âgées et vivent désormais une retraite active entre la marche, la chasse, le jardinage, la musique et le bricolage. Ils ont trois enfants, Ludovic, Alexandra et Adeline, et quatre petits-enfants.



100 ans, le bel âge de Mohamed Ouali

Né à Tipaza en Algérie, Mohamed Ouali est arrivé en France en 1947. Après un premier poste d'infirmier à l'hôpital Cochin à Paris, il a travaillé dans le milieu hospitalier parisien avant d'emménager à Amilly avec son épouse Brigitte en 1970. Samedi 19 octobre, il a fêté son 100^e anniversaire en compagnie de sa femme, de sa fille Myriam, de ses deux petits-fils, du maire d'Amilly Gérard Dupaty et de l'adjointe aux Affaires sociales et 3^e âge, Françoise Bedu.



Erratum

Contrairement à ce qui est mentionné dans notre dernier numéro, l'association Scrap'évolution est joignable au 06 85 43 06 23. Toutes nos excuses pour cette erreur.



ÉCHANGES

La coopération internationale bien implantée au lycée

Les élèves du lycée agricole du Chesnoy d'Amilly multiplient les opérations. Coup de projecteur sur leurs actions.

La coopération internationale est l'une des cinq missions de l'enseignement agricole, souligne Karine Vallée, proviseure adjointe. Pour les étudiants du BTS agricole Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE), elle constitue un module d'enseignement à part entière nommé Module d'Initiative Locale (MIL) avec spécialité Ingénierie de projet de développement international, visant à découvrir d'autres méthodes de culture et à développer un projet agricole dans un contexte international.

Chaque promotion de BTSA (BTS agricole) construit son propre projet, sur deux ans. Le choix du pays est déterminé en fonction des opportunités et résulte souvent de rencontres avec des associations ou ONG. Chaque projet demande un travail préparatoire de plusieurs mois, notamment pour découvrir la culture du pays et récolter une partie des fonds nécessaires au financement du séjour, lequel représente un aboutissement. Les jeunes passent deux semaines en immersion, ils découvrent la région, visitent des exploitations et apportent leur aide à la population locale. En 2017 par exemple, les étudiants ont travaillé avec l'association montargoise Brahma Kesa sur un projet d'exploitation en permaculture destinée à nourrir les écoliers du village de Prey Svey, au Cambodge. En ce mois de novembre, ils

se rendent au Maroc. La Région Centre-Val de Loire offre un soutien financier et humain à la réalisation des projets.

La graine semée il y a une dizaine d'années par l'ancien proviseur-adjoint Franck Feuillatre a porté ses fruits : de l'Équateur à l'Inde, du Cambodge à la Roumanie, de l'Ukraine au Maroc, les lycéens du Chesnoy sont intervenus sur tous les continents.

Une ouverture au monde

En parallèle à la coopération internationale, des séjours sont régulièrement organisés. Avec le soutien du conseil régional, tous les élèves de 1^{ère} générale et 1^{ère} technologique partent une semaine dans un pays européen, détaille Karine Vallée. Une ouverture au monde alliée, dans le cas des BTSA GDEA (Génie des Équipements Agricoles) à la découverte de leur futur univers professionnel. Ils travaillent au salon Innov Agri en août pour financer les séjours en Allemagne notamment auprès de constructeurs et concessionnaires de matériels agricoles. Ils exercent ainsi leur anglais technique, indique-t-elle.

Les stages sont également l'occasion de mettre en place des échanges. Deux élèves ont récemment passé quatre semaines en Colombie pour travailler dans des exploitations agricoles et nous avons accueilli, en septembre dernier, deux



Kevin et Flavien, en service civique au lycée du Chesnoy.

ationale du Chesnoy

ations de coopération internationale.

étudiants colombiens sur notre site, ajoute Karine Vallée.

Certains jeunes décident d'aller plus loin, avec le Club Solid' (solidaire) attaché au lycée. En plus du soutien aux associations locales telles que les Bouchons d'amour et l'organisation des conférences avec Amnesty International ou l'Association française de développement international, les membres du Club Solid' réalisent des chantiers solidaires pendant les vacances scolaires. Le prochain aura lieu au Sénégal, avec l'aide des co-animatrices du Club Solid', Vanessa Forsans (professeure) et Cécilia Agier (technicienne formation/recherche en laboratoire).

Deux jeunes Béninois en service civique

Pour la première fois, le lycée du Chesnoy accueille deux jeunes étrangers en service civique. Flavien, 22 ans et Kevin, 23 ans, sont étudiants en machinisme agricole dans leur pays, le Bénin. Grâce au partenariat que leur école a tissé avec le ministère français de l'agriculture et le lycée du Chesnoy, ils vont passer huit mois en France, à Amilly. *Nous allons découvrir l'agriculture européenne et faire découvrir ce qui se fait au Bénin, puis nous ferons une restitution*, explique Kevin. *Nous voulons savoir utiliser et réparer les tracteurs*, enchérit Flavien.

À LADAPT, on soigne et on accompagne



SANTÉ

LADAPT Loiret et son Centre de soins de suite et de rééducation (CSSR) spécialisé MPR (médecine physique et de réadaptation) est installé à Amilly depuis 2007, près du Centre hospitalier.

LADAPT œuvre depuis sa création il y a 90 ans à faire reconnaître les personnes handicapées ou fragilisées par la maladie comme des citoyennes à part entière.

À Amilly, notre rôle est de rééduquer, c'est-à-dire aider les patients à récupérer les fonctions cognitives et motrices avec pour objectif la réinsertion sociale et professionnelle, indique Élodie Petit, la directrice.

Un plateau technique de 2 000 m²

Environ 1000 patients sont, chaque année, soignés par 135 professionnels en MPR en hospitalisation complète ou de jour. *Nous accueillons des personnes victimes d'accidents vasculaires-cérébraux, atteintes d'affections médullaires, d'affections neurodégénératives comme la maladie de Parkinson, porteuses de prothèses articulaires ou amputées.* La proximité avec le CHAM facilite les collaborations médicales. Le centre propose par ailleurs des consultations spécialisées en MPR et d'appareillage, avec des examens d'exploration fonctionnelle pour mesurer les fonctions de certains organes (nerfs, muscles, vessie, sphincter notamment).

Le plateau technique réunit un espace rééducation de haute technologie, une salle de musculation, une salle sensorielle, un appartement thérapeutique, un espace de balnéothérapie et un gymnase. Partie intégrante du projet thérapeutique et levier inclusif, le sport a pris une dimension importante à LADAPT, qui organise des Olympiades rassemblant des participants valides et non valides autour de challenges. Objectif : décloisonner la pratique sportive handi/valide et favoriser l'accueil des personnes handicapées en club. Prochaine édition le 27 mai 2020.

Pionnière dans l'Emploi accompagné

LADAPT Loiret porte le Dispositif Emploi Accompagné financé par les pouvoirs publics, avec l'ASTAF (qui gère l'ESAT de Ferrières-en-Gâtinais) et l'APHL (Association pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap). Il aide les personnes à accéder ou à se maintenir durablement dans l'emploi et soutient les employeurs.

La structure pilote la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées dans le Loiret avec un collectif de partenaires. Cette année, un forum Entreprise est organisé à l'Espace Jean-Vilar le 21 novembre dès 16h.

BERNARD CHALOPIN

RÉSISTANT POUR TOUJOURS

L'Amillois Bernard Chalopin, 93 ans, est l'un des derniers survivants des 600 résistants du maquis de Lorris, qui commémore son 75^e anniversaire.

Entrée en résistance.

1943, à Montereau. Bernard Chalopin, 17 ans, se demande comment il peut agir pour libérer son pays. Il assiste à une réunion clandestine du réseau résistant Organisation civile et militaire. On l'informe des risques d'arrestation, de torture. *Ça donne à réfléchir quand vous avez toute la vie devant vous*, raconte-t-il aujourd'hui. Sur les 12 hommes présents à la réunion, cinq s'engagent, dont lui.

La libération.

Le maquis de Lorris est attaqué le 14 août 1944 à 8h. À 14h, à la suite d'un bombardement de mortiers, les Allemands attaquent de front le maquis, sans pouvoir déloger les combattants. *Il ne fallait pas se replier sans en avoir reçu l'ordre ni risquer de dévoiler sa position en tirant.* À 21h, les Allemands n'ont pas trouvé l'emplacement exact du camp. Ils ont allumé un incendie et quittent la forêt. Une partie du maquis, dont Tony, rejoint les Américains du général Patton à Orléans après avoir libéré Châteauneuf-sur-Loire et fait des prisonniers. Les accrochages se succèdent avec les Allemands postés au sud de la Loire. Direction Paris le 24. La compagnie Albin dont fait partie Bernard Chalopin libère la gare des Invalides, le ministère des Affaires étrangères et la chambre des députés. Il se souvient encore de la traversée à découvert du pont Alexandre III, alors que les Allemands sont à 50 mètres. *Celui qui dit qu'il n'a pas peur est soit fou, soit menteur, assène-t-il aujourd'hui.*

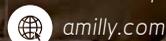
Tony.

Au printemps 44, le camp se structure dans la forêt d'Orléans. Le maquis est reconnu par la Résistance le 1^{er} juin. Il est interdit d'en sortir, sauf pour se rendre en opération, et prohibé d'avoir un contact avec l'extérieur. Bernard Chalopin se fait surnommer Tony. Son jeune âge et ses papiers en règle lui valent d'effectuer des missions d'agent de liaison et d'éclaireur. Il participe notamment à l'action contre les époux Barrière, identifiés comme collaborateurs.

Mémoire.

Le maquis est dissout sur décision du Général de Gaulle le 15 septembre 1944. L'appel de l'armée régulière séduit le jeune Bernard Chalopin. *J'avais 18 ans et du fait que j'étais mineur, c'était à mon père de signer mon engagement, ce qu'il refuse.* Retour à la vie civile. Responsable d'une scierie en Guinée pendant quelques années, il intègre l'usine Hutchinson jusqu'à sa retraite 28 ans plus tard. La vie continue mais le souvenir du maquis demeure. De 1985 à 2003, il préside l'Association des anciens du maquis devenue l'Association des familles et amis des anciens du maquis de Lorris, qui honore la mémoire des 80 hommes du maquis tombés lors des combats. Chevalier de l'ordre national du mérite, il témoigne dans les collèges et lycées. Face à lui, des adolescents à l'écoute, qui ont son âge lorsqu'il est entré en Résistance...

Retrouvez le récit détaillé de l'histoire de Bernard Chalopin sur



Les élus de la liste "Amilly Bleu Marine", ne s'expriment pas dans ce numéro.



Ludovic Marchetti
Commissions :
Travaux, Aménagement du Territoire,
Commande Publique

Courrier à adresser en mairie
> ludovic.marchetti@amilly45.fr



Marine Blondel
Commissions :
Affaires sociales, Petite Enfance,
Finances

Courrier à adresser en mairie
> marine.blondel@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Misaela Antonio Sebastiao, Emma Turlier, Warren Ndoutingäi, Meriem Benabdallah, Eliot Canuel, Emma Meu Sedran, Kamel Alliche, Timéo Pinon, Hifâ Emekci, Shirel Malemanche Gonet, Lucet Petit, Rose Djerrahi.

MARIAGES :

Nicolas Millat et Ornella Zéfirini
Benjamin François et Elodie Klimerak
Maxime Avril et Sarah Nicole
Nasser Chikhi et Natacha Smith
Valentin Compin et Laura Otiquer
Dimitri Martinez et Claire Laurent
Hervé Péguy et Virginie Donias
Grégory Grémy et Pénélope Franco
Sébastien Bottini et Alexandra Lheureux
Jonathan Chevy et Melody Genreau
Mathias Godon et Fanny Fagard
Khadim Lo et Audrey Doussin
Cyril Noel et Ilda Reirao Loureiro

DÉCÈS :

Michel Lesterps, Michel Vesnoc, Hervé Penault, Jean Clarisse, Andrée Lugues veuve Raffard, Fernand Tresson, Hubert Le Goaziou, André Méricot, Bernard Besnard, Bernard Benoist, Patrice Duveau, Sassi Bouguessa, William Desmoulins, André Tellier, Daniel Lambrecht, Janine Wiczorek veuve Bille, Ngo Thi Lang veuve Casenobe, Mireille Métier épouse Delorme, Gertrud Hauser veuve Trenson, Jean-Louis Charillon, Liliane Marchand, Christian De Wilde, Dominique Mandreux, Gisèle de Jesus, Gilberte Desoeuvres veuve Porczak, Jacqueline Sizaire veuve Roussillon, Melha Meziane veuve Laïchour, Georges Steinmetz, Robert Ragougneau, Joseph Singol, Marthe Lesault veuve Séguret, Albert Durand, Lucette Liorette veuve Leboeuf, Bernadette Priou veuve Bonneau, Amedée Mouchot, Raymond Soriot, Michelle Dupont, Chantal Merlin ép. Chapeau, Philippe Bourgoïn, Anne-Marie Berthin veuve Rublon, Madeleine Schmit née Caillard, Jean-Paul Budon, Michel Martin, Patrick Fontaine.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard DUPATY - Responsable de la rédaction : Marie-Laure CARNEZAT - Rédaction : Mylène JOURDAN

Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com

Crédits photos : DR

Photo de couverture : ville d'Amilly

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas TAGOT

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

L'orgue d'Amilly 10 ans !

Vendredi 29 novembre

Conférence - 18h Médiathèque
Gilles Cantagrel " Bach et les claviers "

Samedi 30 novembre

Audition des élèves - 16h Église Saint-Martin

Dimanche 1^{er} décembre

Concert à 2, 4 et 6 mains - 18h Église Saint-Martin

Frédéric DÉSENCLOS

Benjamin-Joseph STEENS

Joseph RASSAM

Réservations :
02 38 85 81 96

Amilly
Ville des Arts

